

La Communauté européenne compte donc maintenant deux des quatre grands producteurs mondiaux dans cette catégorie de produits; les groupes européens ne cessent de prendre de l'envergure à l'étranger tout en veillant à ce que leurs groupes de recherche-développement (R-D) restent centralisés afin d'assurer la promotion d'une technique européenne. Cette tendance à coordonner un programme de R-D est le résultat des accords sur les normes tels que définis dans le programme EUREKA.

Le marché européen devrait connaître une croissance annuelle de l'ordre de 5,5 %, les lecteurs de disques audionumériques représentant le segment le plus dynamique de l'industrie.

Les effets directs résultent des mesures planifiées (la suppression des contrôles frontaliers a un effet direct sur la réduction des coûts par rapport à l'immobilisation des biens et à l'exécution des formalités administratives aux frontières). Quant aux effets indirects, ils sont probablement reliés aux effets directs (changements dans les stratégies des sociétés, relocalisation, etc.). En fait, la vague de choc de la canalisation du marché européen unique surpasse les effets directs des mesures établies dans le Livre Blanc. Il faudra y faire face en adoptant des attitudes et des décisions qui se refléteront dans les stratégies industrielles et commerciales des entreprises. La «pression» de 1992, à la suite de l'élimination des barrières commerciales non tarifaires aura des répercussions sur l'industrie, sur ses stratégies et sur sa capacité de jouer avec toutes les variables de la concurrence une fois que celle-ci aura libre cours.

2. EUROPE 1992 : EFFETS DIRECT ET INDIRECT

En ce qui concerne la consommation les changements seront en grande partie influencés par les critères qui affecteront également tous les autres secteurs.

On peut déterminer les impacts directs à partir des six critères suivants :

1. Élimination des contrôles frontaliers et harmonisation des taxes
2. Harmonisation des normes techniques
3. Interventions et contrats gouvernementaux
4. Marchés de services et de main-d'oeuvre
5. Mouvements de capitaux et lois de sociétés
6. Programmes européens de recherche et développement (R-D)